



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° TUEC - 6 -  
SÉANCE N° 522 DU 26 JUIN 2023

### CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN CADASTRÉE AP 647 SITUÉE ZONE INDUSTRIELLE DES TOUCHES AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ LES BLANCHISSERIES DU MAINE

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

#### Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François (à partir de 18 h 15), Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 18 h 13), Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 31), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

#### Étaient représentés

Christine Drogue a donné pouvoir à Marjorie François, Éric Paris a donné pouvoir à Michel Neveu, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Georges Poirier, Didier Pillon a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Samia Sultani.

James Charbonnier et Marie-Laure Le Mée Clavreul sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 JUIN 2023

CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN CADASTRÉE AP 647 SITUÉE ZONE INDUSTRIELLE DES TOUCHES AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ LES BLANCHISSERIES DU MAINE

Rapporteur : Isabelle Eymon

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2241-1,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L1111-1 et L3211-14,

Vu la demande de la société Les Blanchisseries du Maine tendant à se porter acquéreur d'un terrain situé zone industrielle (ZI) des Touches, cadastré section AP numéro 647 appartenant à la ville de Laval,

Considérant que ce terrain à l'état d'abandon n'a plus d'utilité aujourd'hui pour la ville de Laval,

Vu l'avis des Domaines en date du 5 janvier 2023,

Sur proposition de la commission transition urbaine, écologique et commerciale,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La cession à la société SCI Les Blanchisseries du Maine ou à toute société qui s'y substituerait d'un terrain cadastré section AP numéro 647, d'une surface de 1 040 m<sup>2</sup>, situé ZI des Touches à Laval, est approuvée.

Article 2

La cession s'effectuera au prix net vendeur de 52 000 € HT.  
Tous les frais liés à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

Article 3

L'acte authentique sera reçu par l'étude Duval-Cordé-Brière-Mouchel, notaires à Laval.

Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault